

# Semaine mondiale contre la faim

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **55 (1963)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385269>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il est clair que des petits pays, disposant de ressources financières et techniques restreintes, ne peuvent immédiatement mettre sur pied une organisation de la sécurité du travail aussi poussée que celle des Etats industrialisés depuis longtemps. Je pense que ces pays pourraient alors se grouper dans un *institut régional de sécurité du travail*, institut de recherches, d'information, d'instruction et d'échange de renseignements, analogue à celui qui existe à Istanbul pour l'Asie mineure et qui a été créé il y a quelques années avec l'appui du Bureau international du travail. On pourrait de même envisager un *institut régional africain*, qui s'occuperait non seulement d'étudier les problèmes techniques et d'éducation posés par la prévention des risques professionnels, mais qui pourrait établir aussi à l'intention des pays intéressés les bases mathématiques nécessaires au calcul des primes de l'assurance des accidents et des maladies professionnelles. Cet institut pourrait peut-être se trouver dans la nouvelle Université de Tunis, laquelle serait alors l'une des rares universités au monde à posséder un institut de ce genre. Là encore, l'appui des syndicats aiderait utilement et efficacement à promouvoir une telle réalisation.

## Semaine mondiale contre la faim

Dans la deuxième moitié de mars 1963, une Semaine mondiale contre la faim sera organisée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et de la FAO.

Cette campagne a pour objet d'attirer l'attention du public sur la misère d'un milliard et demi de personnes qui souffrent de faim et de malnutrition, d'organiser aussi, dans le cadre du développement économique et social général, les mesures capables d'assurer en permanence des aliments pour tous.

Elle sera centrée sur le jeudi 21 mars, jour de l'équinoxe, symbole du printemps et des semailles dans l'hémisphère nord et de la récolte et des actions de grâce dans l'hémisphère sud.

On espère que près de cinquante comités nationaux et plus de cent organisations internationales non gouvernementales dirigeront les manifestations publiques prévues pour cette semaine.

Parmi les manifestations envisagées, certaines seront spécialement consacrées au thème de la faim: « jours de jeûne familiaux », « repas frugaux », « repas comprenant la part du pauvre » et « surtaxes sur le pain », etc.

Ces manifestations diverses serviront aussi à attirer l'attention de l'opinion publique sur les recommandations qui seront formulées

au Congrès mondial de l'alimentation à Washington, en juin 1963, en vue de résoudre le problème de la faim dans le monde.

Espérons que des centaines de millions de personnes, dans le monde entier, participeront à cette campagne, sous une forme ou une autre.

## Bibliographie

*Bibliothèques et Musées. 1961.* – Sous ce titre, la ville de Neuchâtel édite un ouvrage de 185 pages du plus grand intérêt. Des études approfondies traitent de la Bibliothèque de la ville, de l'inventaire du Fonds de manuscrits Ed. Rott, de la Société du livre contemporain, de la Bibliothèque Pestalozzi, des musées des beaux-arts, d'histoire, d'histoire naturelle et d'ethnographie.

Les lecteurs apprécieront d'autre part l'évocation de l'œuvre abondante et de grande qualité du peintre Charles-Edouard DuBois, né le 18 octobre 1847 en Amérique et décédé en 1885. De remarquables reproductions de quelques toiles de cet artiste qui honora les arts neuchâtelois rehaussent la valeur de cette publication.

Dans un avant-propos, le conseiller communal P.-H. Mayor, directeur des bibliothèques et musées, a bien raison de dire que la ville de Neuchâtel continue sa politique de rayonnement culturel. Non pas seulement en organisant des expositions, mais aussi en autorisant le départ des automates de Jaquet-Droz pour les Etats-Unis en 1961, automates qui contribuèrent non seulement au renom de la cité, mais à celui de notre industrie horlogère.

Nous profitons de cette occasion pour exprimer notre vive satisfaction de recevoir chaque année cette excellente publication.

*Dictionnaire économique et social*, par Thomas Suavet, un volume 14 × 19, de 456 pages, au prix de 19.95 nouveaux francs. – Les Éditions ouvrières viennent de combler une lacune par la publication de cet important ouvrage que nous recommandons tout particulièrement aux secrétaires de syndicats. Ce dictionnaire répondra aux différentes questions que les militants peuvent poser sur la terminologie économique assez complexe, il faut bien l'avouer. C'est un lexique contenant à peine plus de 300 mots-clé. Chaque article comprend l'explication de plusieurs mots, dont la liste alphabétique figure à la fin de l'ouvrage. C'est ainsi que l'article consacré au mot « concentration » traitera de ses dérivés que sont le cartel, le pool, le trust et la holding.

Voici la définition simple et claire de l'autarcie: « Etat d'une collectivité qui vit de ses ressources sans échange avec l'extérieur. Exemple: certains villages de montagne vivent en autarcie presque absolue. En temps de paix, dans des conditions normales aucun pays civilisé ne vit en autarcie. Celle-ci le priverait des avantages de la division internationale du travail. Par contre, en temps de guerre, les blocus condamnent certains belligérants à une autarcie épuisante. » Un judicieux renvoi attire l'attention des lecteurs sur le complément des échanges internationaux. Mentionnons encore que le dictionnaire rappelle l'origine du mot: Autarcie = auto, soi-même, et arkeie, suffire.

Voilà un outil de travail qui rendra certainement les plus grands services. Il a sa place dans les bibliothèques ouvrières.